

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DES BRIERES ET DU GESNOIS**

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Du Pays des Brières et du Gesnois

L'an Deux Mil Quinze,

Le 17 décembre, à 18h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois, légalement convoqué le 9 décembre 2015, s'est assemblé à la salle polyvalente du Breil-Sur-Mérize, sous la présidence de Christophe CHAUDUN, Président.

Etai(en)t Présent(e)s formant la majorité des membres en exercice :

André PIGNE, Benoit LOUISE, Jean-Paul HUBERT, Raymond ESNAULT, Christelle GARNIER, Christophe CHAUDUN, André FROGER, Nicole AUGER, Magali AUBIER, Alain GREMILLON, Brigitte BOUZEAU, Paul GLINCHE, Christine MARCHAND, Anthony TRIFAUT, Philippe PLECIS, Francis BARBAULT, Joël BUREAU, Jacqueline LOUVET, Lydie FERRAND, Michel PRE, Christelle LEVASSEUR, Brigitte DE MARIA, Joël JULIEN, Jimmy LE GOT, Philippe METIVIER, Marie-Christine HOLLANDE, Jean-Claude BOUTTIER, Hélène LE CONTE, Martial LATIMIER, Guy PRUDHOMME, Claudia DUGAST, Stéphane LEDRU, Michel LECOMTE, Michel JACK, Alain DUTERTRE, Yves GICQUEL, Céline MATHE.

Excusé(e)s ayant donné mandat de vote :

Mandant	Mandataire	Date de procuration
Patrice VERNHETTES	Brigitte DE MARIA	16/12/2015

Absent(e)s excusé(e)s : Hervé THUAUDET, Michel MENAGER, Nicolas AUGEREAU

Assistait également à la réunion: Nadine TISON, secrétaire générale

Secrétaire de séance : Stéphane LEDRU

OBJET : REDEVANCE INCITATIVE

TARIFICATION 2016 « SACS MARQUÉS »

Le Conseil de Communauté,

Vu l'avis du Bureau et de la Commission des Finances du 14 décembre 2015,

Vu le Rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

-**VALIDE** la grille tarifaire pour « sacs marqués », sur la base de la grille tarifaire validée par le conseil syndical du SMIRGEOMES, à compter du 1^{er} janvier 2016 (*cf. document annexé*),

-**PRECISE** que la recette correspondante sera inscrite au Budget Général 2016,

Adopté à l'unanimité,

Pour extrait conforme, le 18 décembre 2015

**Le Président,
Christophe CHAUDUN**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES BRIERES ET DU GESNOIS - TARIFS 2016

Tarif « sacs marqués » nombre de rouleaux à l'année	abonnement	TGAP	Part variable	Frais de gestion fixe	dotation minimum : 2 rouleaux/20 sacs/an/foyer (sac de 30 litres)
	106,90 €	4,20 €	16,45 €	3,50 €	RIX TOTAL
2 rouleaux	106,90 €	8,40 €	32,90 €	3,50 €	151,70 €
3 rouleaux	106,90 €	12,60 €	49,10 €	3,50 €	172,10 €
4 rouleaux	106,90 €	16,80 €	65,30 €	3,50 €	192,50 €
5 rouleaux	106,90 €	21,00 €	81,55 €	3,50 €	212,95 €
6 rouleaux	106,90 €	25,20 €	97,80 €	3,50 €	233,40 €
7 rouleaux	106,90 €	29,40 €	113,95 €	3,50 €	253,75 €
8 rouleaux	106,90 €	33,60 €	130,30 €	3,50 €	274,30 €
9 rouleaux	106,90 €	37,80 €	146,50 €	3,50 €	294,70 €
10 rouleaux	106,90 €	42,00 €	162,70 €	3,50 €	315,10 €

rouleau supplémentaire	20,65 €
usager disposant d'un bac et ayant un surplus exceptionnel d'OM	8,00€ les 5 sacs

tarif identique à celui appliqué par le Smirgeomes